



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Le 10 janvier 2020**

## **Aides financières d'urgence : mise en place du numéro d'appel pour les étudiants**

**Pour répondre aux situations ponctuelles d'urgence, de nombreuses aides sociales pour les étudiants existent. Elles sont néanmoins encore trop peu connues et utilisées. Pour remédier à cette situation, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation met en place à partir du 10 janvier à 9h un numéro d'appel, le 0 806 000 278.**

Ce numéro d'appel est destiné à informer les étudiants sur les bourses et les aides relevant du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (objet, motif d'attribution, calendriers, modalités d'accueil spécifiques...) et à les accompagner vers les services sociaux, dans l'objectif de faciliter les démarches pour obtenir rapidement un soutien financier d'urgence. Il sera ouvert aux étudiants de 09h à 17h, du lundi au vendredi au prix d'un appel local, non surtaxé.

La mise en place de ce numéro d'appel s'inscrit dans la logique des autres mesures de renforcement de l'accompagnement des étudiants annoncées par la ministre Frédérique Vidal au mois de décembre dernier, comme le gel des loyers dans les résidences universitaires ainsi que l'extension de la trêve hivernale.

Alors que de nombreux étudiants en situation d'urgence sociale ne bénéficient pas des aides auxquelles ils ont pourtant droit, ce numéro d'appel est une première étape franchie dans l'optique d'améliorer non seulement l'accès à l'information mais également les dispositifs de soutien à destination de jeunes mis en difficulté dans la poursuite de leur parcours académique. La concertation sur le Revenu Universel d'Activité menée par le Gouvernement en lien avec les organisations syndicales étudiantes se poursuivra au cours des prochains mois, dans l'objectif de construire un système de guichet unique plus simple, plus lisible et plus efficace pour les étudiants.

---

### **CONTACT PRESSE**

**Pôle presse du ministère de l'Enseignement supérieur,  
de la Recherche et de l'Innovation**

T 01 55 55 99 12 / 86 90

[presse-mesri@recherche.gouv.fr](mailto:presse-mesri@recherche.gouv.fr)